

GYM ARTISTIQUE ET SPORTIVE

FILLES NEES EN 2018 - 2017 – 2016- 2015

⇒ **MINI – POUSSINES NEES EN 2018 – 2017 – 2 entrainements par semaine**

<i>Jours d'entrainement</i>	<i>Horaires</i>	<i>Lieu</i>	<i>Tarif</i>
Mercredi	15H30 à 17H	Complexe sportif Quentin Fillon Maillet	*65 € + 100 €
Samedi	10H30 à 12H	Complexe sportif Josette Tournier	Soit 165 €

*Cotisation famille de 65€, elle se règle une seule fois par foyer.

⇒ **JEUNES POUSSINES NEES EN 2016 – 2015 – 2 entrainements par semaine**

<i>Jours d'entrainement</i>	<i>Horaires</i>	<i>Lieu</i>	<i>Tarif</i>
Mercredi	14H00 à 16H	Complexe sportif Quentin Fillon Maillet	*65 € + 100 €
Samedi	9H00 à 10 H30	Complexe sportif Josette Tournier	Soit 165 €

*Cotisation famille de 65€, elle se règle une seule fois par foyer.

⇒ **Coordonnées des responsables de section**

Nom	Tél fixe	Tél portable	Courriel
DEMARET Erika	09.54.88.93.38	06.12.91.09.66	jererik@hotmail.fr

REGLEMENT INTERIEUR

Vous avez choisi l'Union Gymnique pour que votre enfant pratique une activité sportive, nous vous en remercions. Aucune sélection n'est nécessaire pour faire partie de notre club.

C'est une volonté de la FEDERATION SPORTIVE et CULTURELLE de FRANCE, à laquelle nous sommes affiliés.

Un calendrier des compétitions vous sera communiqué courant novembre. Ainsi, vous pourrez déjà réserver ces dates de compétitions dont la participation est obligatoire pour tous les gymnastes.

En échange de cela, nous vous demandons de respecter scrupuleusement le règlement.

Article 1:

L'âge d'admission minimum au club est de **deux ans** avant le 30 avril de l'année en cours.

Article 2 :

Les adhérents ne seront pas admis aux entraînements si leurs dossiers ne sont **pas complets**.

En cas de non-respect de cette instruction, l'assurance du club ne **couvrira pas les éventuels accidents**.

Article 3 :

Les horaires d'entraînements doivent être respectés scrupuleusement (début et fin d'horaire). En dehors de ces heures, l'encadrement n'est pas tenu pour responsable. Les parents doivent s'assurer qu'un membre de l'encadrement soit présent dans la salle avant de laisser un enfant à l'entraînement. Les enfants étant sous la responsabilité de leur moniteur, les parents sont priés de quitter le gymnase pendant l'entraînement.

Les parents ou une personne majeure sont tenus de venir chercher leur enfant à la porte du gymnase. Les absences doivent être justifiées par téléphone ou par mail, par les parents au responsable de section. Il en va de même pour les compétitions.

Le chèque de caution « assiduité » demandé lors de l'inscription vous sera restitué en fin de saison si les entraînements et les compétitions sont respectés avec assiduité et si la grille de tombola nous est retournée dans les délais. Sinon il sera encaissé par le club. Dans les deux cas, la décision est soumise au comité, élargie aux monitrices et moniteurs concernés.

Article 4 :

La participation aux compétitions est obligatoire. Toute absence doit être justifiée par un motif valable.

Lors des compétitions, les gymnastes doivent assister au palmarès. Si un gymnaste est absent, il sera alors disqualifié et n'obtiendra aucune récompense.

Article 5 :

Tenue pour les entraînements : pour toutes les sections tenue sportive (tee – shirt, short ou legging).

Attention: Pour les filles et les garçons, lors des entraînements, les vêtements comportant des parties métalliques, ainsi que montres, bracelets, pendentifs, bagues, piercings, téléphones portables sont interdits.

Tenue pour les compétitions :

- pour les sections jeunes et aînées, le justaucorps est vendu par le club.
- pour les poussines et les garçons, la tenue est prêtée par le club contre 1 chèque de caution restitué en fin de saison si le vêtement est rendu en bon état.
- pour les sections jeunes et aînées, un survêtement est prêté contre une caution restituée en fin de saison si le vêtement est rendu en bon état.

La discipline exigée consiste à : l'obéissance, le respect et la confiance envers les membres de l'encadrement, le respect des locaux et du matériel mis à notre disposition.

Article 6 :

Le montant de la cotisation couvre les frais de licence, d'assurance, de gestion ainsi que les frais d'engagements pour chaque concours.

L'assurance est une complémentaire aux assurances sociales et aux mutuelles, elle n'interviendra qu'après les remboursements de votre propre couverture et dans certaines limites fixées par le contrat.

Article 7 :

La cotisation se décompose en deux termes, une cotisation famille et une cotisation discipline. La cotisation famille est à régler une seule fois par foyer.

Article 8 : Le règlement est possible par chèques vacances ou coupons sport avant le 30 octobre. Après cette date, ceux-ci seront acceptés mais il vous sera demandé les frais de gestion facturés par l'ANCV.

Article 9 : si vous décidez d'arrêter l'activité en cours d'année avant le 15 octobre, vous serez remboursé en déduisant le montant de la licence. Après cette date, aucun remboursement ne sera fait.

INSCRIPTIONS SAISON 2024/2025

⇒ DATE DES INSCRIPTIONS

Dates	Horaires	Lieux
Mercredi 4 septembre 2024	14h - 19h	Entrée des sportifs Complexe sportif Josette Tournier
Samedi 7 septembre 2024	Ceux de la fête des associations 9h - 18h	DOLE EXPO
Mercredi 11 septembre 2024	14h - 19h	Entrée des sportifs Complexe sportif Josette Tournier
Samedi 14 septembre 2024	9h - 12h	Bar Complexe sportif Josette Tournier

⇒ REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS : ils débuteront à partir du lundi 9 septembre 2024

⇒ **DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

PAR ENFANT - sections mini et jeunes poussines		PAR FAMILLE	
1 photo d'identité 2x3 cm	inscrire nom et prénom au dos	enveloppes format normal tarif timbre "vert"	SI VOUS AVEZ UNE ADRESSE MAIL: 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
coordonnées et autorisations	page N° 5 à compléter		
questionnaire de santé	page N° 6 à compléter		
caution "assiduité" = 25€	1 chèque de 90 € à l'ordre de l'UGD, avec nom et prénom de l'enfant au dos		SI VOUS N' AVEZ PAS D' ADRESSE MAIL: 3 enveloppes timbrées et libellées à votre adresse
caution "prêt du justaucorps" = 65€	celui - ci vous sera restitué en fin de saison si les conditions sont requises (voir règlement page 2)		
imprimé avec le code du PASS SPORT et chèque de caution de 50€	Pour les bénéficiaires de la prime de rentrée scolaire, un chèque de 50€ est donné par l'état et pourra être déduit du montant dû à l'UGD. Un chèque de caution de 50€ vous est demandé et sera restitué si l'état a versé les 50€ à l'UGD.		
règlement de l'activité	1 chèque du montant de l'activité soit 100€ à l'ordre de l'UGD, avec nom et prénom de l'enfant au dos	adhésion famille	1 chèque de 65€ à l'ordre de l'UGD avec noms et prénoms au dos
le règlement "activité et adhésion famille" peut se faire par un ou plusieurs chèques (4 chèques maximum) les chèques sont déposés en banque courant octobre - si vous souhaitez un report , notez les dates souhaitées au dos du chèque.			

⇒ ***L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'avec un dossier complet accompagné
du règlement total de l'adhésion même en cas de période d'essai***

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés

⇒ **COORDONNEES DE LA PERSONNE A LICENCIER**

Nom	Prénom	Date de naissance	Section	Sexe

Coordonnées du 1^{er} parent :

Nom	Prénom	Rue	CP	Ville
N° tél fixe	N° tél portable	Courriel (écrit en majuscules)		

Coordonnées du 2^{ème} parent :

Nom	Prénom	Rue	CP	Ville
N° tél fixe	N° tél portable	courriel		

⇒ **AUTORISATIONS – ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR (à remplir par les parents)**

Je soussigné (e) représentant légal

➤ Autorise mon enfant :..... à participer aux compétitions, à être photographié au cours des différentes manifestations sportives.

➤ Autorise l'UGD à faire évacuer et hospitaliser mon enfant en cas d'accident et à faire procéder à une anesthésie, si une intervention chirurgicale apparaît nécessaire au praticien chargé de l'examiner.

➤ Informe le club d'un traitement médical nécessitant une surveillance de l'encadrement :

➤ Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'UGD en page 2 et m'engage à le respecter.
Fait àle/...../ 2024.

Signature du représentant légal :.....

⇒ **RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR UNE ADMISSION EN CONSULTATION**

Nom du responsable légal : Prénom :.....

Adresse :

N° Téléphone: 03/---/---/---/---/ 06/---/---/---/---/

N° de sécurité sociale :

Adresse du centre d'assurance maladie :

Adresse de votre mutuelle complémentaire :.....

Fait à le/...../ 2024.

Signature précédée de la mention " lu et approuvé " (écrit de votre main)

.....

⇒ QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LE RENOUELEMENT D'UNE LICENCE FSCF - ANNEE 2024/2025 – GYM MINEUR

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Depuis l'année dernière,

Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐ oui	☐ non
As-tu été opéré (e) ?	☐ oui	☐ non
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐ oui	☐ non
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐ oui	☐ non
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐ oui	☐ non
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐ oui	☐ non
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐ oui	☐ non
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	☐ oui	☐ non
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	☐ oui	☐ non
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐ oui	☐ non
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐ oui	☐ non
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐ oui	☐ non

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines),

Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐ oui	☐ non
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐ oui	☐ non
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐ oui	☐ non
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐ oui	☐ non
Pleures-tu plus souvent ?	☐ oui	☐ non
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐ oui	☐ non

Aujourd'hui,

Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐ oui	☐ non
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐ oui	☐ non
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐ oui	☐ non

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et établisse un certificat médical et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Questions à faire remplir par tes parents :

Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐ oui	☐ non
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐ oui	☐ non
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)?	☐ oui	☐ non